Extrait du Site de l'Association Adéquations

http://www.adequations.org/spip.php?article2503

Université du Bien Commun

- Nos projets & actions en cours - Démocratie & veilles citoyennes -

Date de mise en ligne : vendredi 5 janvier 2018

Description :

Adéquations est partenaire de l'initiative de l'association Les Périphériques vous parlent : "Biens communs, histoire, actualités et perspectives", cycle de sept rencontres citoyennes à Paris. 7ème rencontre samedi 21 avril 2018 : "Situations d'expérience : la culture des Biens Communs à l'Université".

Site de l'Association Adéquations

Adéquations est partenaire de l'initiative de l'association Les Périphériques vous parlent : " *Biens communs, histoire, actualités et perspectives*", cycle de sept rencontres citoyennes d'octobre 2017 à avril 2018 à Paris, prélude à la création de L'Université du Bien Commun. La 7ème rencontre a lieu le samedi 21 avril 2018 : "Situations d'expérience : la culture des Biens Communs à l'Université".

L'Université des biens communs

Les Périphériques vous parlent, avec la participation d'Adéquations, lancent le 14 octobre 2017 un cycle de sept rencontres citoyennes "*Biens communs, histoire, actualités et perspectives*", préparatoires à la création officielle en 2018 de l'Université du Bien Commun. Ces rencontres auront lieu à Paris d'octobre 2017 à avril 2018 au 100 ecs, établissement culturel solidaire à Paris.

Bien commun, biens communs, communs, sont des notions et des pratiques en développement dans de nombreux domaines et disciplines et à travers des actions citoyennes dans le monde entier. Elles s'amplifient sous la pression de la crise écologique et sociale, de la transformation numérique et de l'épuisement de nos modèles économiques.

- **Inscription, contact** : universitebiencommun(at)gmail.com ou au 01 40 05 05 67
- Adresse : 100 ECS, au 100 Rue de Charenton (Paris 12e).

Métro : Gare de Lyon (L1) ou Ledru-Rollin (L8) - RER : Gare de Lyon - Bus : 57 et 29

- Horaires : 14h30 à 18h30 ; accueil 14h30, début de la session à 15h

7ème session
La place des communs à l'université. Entre expérience pédagogique et projet politique

21 Avril 2018

Intervenant-es :

- Hervé Defalvard, Chaire ESS-UPEM
- Claire Dehove et Camille Olivier, WOS/agence des hypothèses
- Pierre Marsaa, association Point de Fuite/Action Nouveaux Commanditaires
- Joseph Sangiorgio, Coopaname
- Animation : Yovan Gilles, Les périphériques vous parlent

L'université française est une institution organisée autour de nombreux silos administratifs, statutaires, disciplinaires qui laissent peu ou pas de place à l'interdisciplinarité et au (bien) commun. A travers deux expériences collaboratives liées à la pédagogie, le projet politique des communs fait une entrée à l'université. Les deux projets :

Ambassade des Communs, oeuvre collective initiée par Claire Dehove dans le cadre d'une commande Nouveaux Commanditaires (groupe d'enseignants et étudiants de la Maison des Arts de l'université Bordeaux-Montaigne) soutenue par la Fondation de France et la DRAC Nouvelle Aquitaine et menée avec la médiation de Point de Fuite (Marie-Anne Chambost et Pierre Marsaa).

- Coop'à-prendre, un projet de coopérative pédagogique et productrice de biens et de services sur le campus Descartes de l'université de Marne-la-Vallée. Pédagogique parce que ce sont les étudiants qui pilotent et son démarrage et sa gestion. Productrice parce qu'elle vise à transformer des ressources en bien commun comme le papier à travers son recyclage ou la mobilité.

Archive des sessions précédentes

1ère session
Biens communs : quelle histoire !!

Samedi 14 octobre 2017

Avec :
Patrick Farbiaz, journaliste et auteur, cofondateur de l'association Les pieds dans le paf et de La semaine anticoloniale
Riccardo Petrella, économiste, politologue, fondateur du groupe de Lisbonne, auteur de nombreux ouvrages dont *Le bien commun, éloge de la solidarité* (1997), cofondateur des Universités du bien commun en Italie, Belgique et Argentine. Dernier ouvrage : *Au nom de l'humanité, oser l'audace*
Marie Cornu (sous réserve) présentera, en tant que co-auteur, le *Dictionnaire des biens communs* (PUF-2017), une oeuvre importante et collective qui présente l'ensemble des aspects des biens communs
Nadine Vivier, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'Université du Maine, auteure du livre *Propriété collective et identité communale. Les biens communaux en France*, 1750-1914, (Publications de la Sorbonne, 1998) et *Les propriétés collectives face aux attaques libérales 1750-1914 en Europe et Amérique latine* (ouvrage collectif).

2ème session
L'eau : vers un bien commun mondial ?

11 novembre 2017

Ouverture par Cristina Bertelli, Les périphériques vous parlent, ancienne directrice de la fondation France Libertés
Coordination et animation : Emmanuel Poilane, directeur de la Fondation France Libertés
Intervenant-e-s :

- Riccardo Petrella, économiste et politologue, initiateur du Contrat mondial sur l'eau
- Celia Blauel (à confirmer), adjointe à l'environnement de la Maire de Paris, présidente Eau de Paris
- Jacques Perreux, ancien Vice-président du Conseil général du Val de Marne, conseiller municipal
- Jean-Pierre Wauquier, médecin, fondateur de l'association H^20 à Clermont Ferrand et animateur des grandes journées de l'eau et éducation au niveau de l'Académie de l'Auvergne.

L'eau, en tant que bien commun vital et naturel, « façonné » par les êtres humains, essentiel et non-substituable pour la vie, ne doit plus faire l'objet d'une marchandisation et monétisation généralisées comme c'est le cas

aujourd'hui. Il en va de même de la privatisation et de la financiarisation de l'ensemble des processus du cycle long de l'eau à toutes les échelles d'organisation du vivre ensemble (communale, interrégionale, nationale, continentale et planétaire).

Cela implique à la fois : a) de prendre soin et de sauvegarder les ressources hydriques de la planète en tant que bien commun « public » de la vie, dans le but de garantir leur régénération et leur renouvellement, indispensables à la qualité du capital biotique et sociétal de l'eau et de la terre sur notre planète ; b) d'assurer à tout être humain un droit à l'accès à une eau de bonne qualité pour son usage propre et pour la vie des autres espèces vivantes, sur la base du principe de la gratuité, à savoir la prise en charge des coûts relatifs à l'eau pour la vie par une fiscalité générale et spécifique, juste et redistributive. Il s'agit d'encourager les initiatives qui vont dans le sens d'une réappropriation sociale, culturelle et collective (politique) de l'eau de la part de toutes les communautés humaines. Les règles seront établies par les collectivités elles-mêmes sur la base de modalités transparentes et participatives, « hors marchés financiers et oligarchies globales ». C'est dire l'importance de la jurisprudence du droit à l'eau.

- **Télécharger le programme**

3ème session
Biens communs : une alternative aux modèles de société dominants ?

2 décembre 2017

Avec :

- Animé par Riccardo Petrella, (économiste, politologue, fondateur du groupe de Lisbonne, auteur de l'ouvrage Le bien commun - 1997),
- Marie Cornu (Juriste, directrice de recherche au CNRS) co-auteure avec Judith Rochfeld et Fabienne Orsi du Dictionnaire des biens communs (PUF-2017) et Yannick Bosc (historien) contributeur à ce même dictionnaire, - Lionel Maurel (conservateur de bibliothèques, juriste et co-fondateur du collectif SavoirsCom1)
- Violaine Hacker (juriste, Common Good Forum).

- 18h30 : Projection du film-documentaire Le bonheur en marche (50 mn) introduite par Corinne Ducrey (festival Chemin Faisant). Une production Chemin Faisant coréalisée par Corinne Ducrey, Sabine Kuentz, Johann Nertomb avec le concours des Ateliers Varan. Dans les montagnes de Chamonix, les philosophes Patrick Viveret et Mathieu Baudin se questionnent sur le bonheur à ce moment de métamorphose entre deux mondes, l'un qui tarde à naître, l'autre à disparaître ; métamorphose encore du rapport à soi, aux autres, au temps et à l'environnement, qui anticipe un monde dans lequel les biens communs constitueraient l'extraordinaire du quotidien.

Dans un monde où l'économie de marché à finalité consumériste homogénéise les modes de vie, les biens communs proposent d'autres modes d'organisation coopératifs et solidaires et de hiérarchie des valeurs, qu'il s'agira d'analyser à la lumière des pratiques mises en oeuvre.

4ème session
La technologisation de la vie et ses conséquences. Les technosciences en démocratie

13 janvier 2018

Avec :

- Anthony Laurent et Edouard V. Piely (journalistes, Sciences Critiques) : constats critiques de la technologisation de la vie
- Riccardo Petrella (économiste, politologue) et Joao Caraça (Président du Conseil général de l'Université de Coimbra) : les principales étapes des processus de marchandisation, privatisation et financiarisation de la technologisation de la vie et de la société. Retour sur les cinquante dernières années/pensées pour le devenir.
- Jacques Testart (biologiste, fondation Sciences citoyennes) et Florence Piron (Professeure et présidente de l'association "Science et Bien Commun" - Québec) : comment mettre la (techno)science et la technologisation du monde au service du bien commun et des biens communs (« science ouverte », démocratie scientifique et technique, rôle de la société civile et du milieu associatif, responsabilité et évaluation citoyennes des processus de technologisation...) ?

« On n'arrête pas le progrès ! » « Il faut vivre avec son temps ! » « La technologie est neutre. Tout dépend de ce que l'on en fait ! ». De nos jours, les lieux communs et les poncifs concernant les nouvelles technologies du vivant et le numérique sont légion ; les réflexions critiques, inexistantes -ou tout comme-, notamment au sujet de leurs relations avec les biens communs. Pourtant l'activité scientifique s'est progressivement transformée, passant de l'observation méthodique de la nature à la conception et à la production d'objets marchands (ordinateurs, téléphones portables et autres gadgets électroniques, produits chimiques, nano-biotechnologies, etc.). A titre d'exemples :

- Comment la technologisation de la communication (câblage optique, microélectronique, intelligence artificielle...) a-t-elle conduit à la monétisation de l'information, de l'image et à la privatisation des services info-communicationnels fondamentaux ?
- De quelle manière, la technologisation intensive de la production des médicaments et des pratiques médicales a-t-elle favorisé la marchandisation et l'appropriation intellectuelle privée du vivant (les brevets) et des services médicaux ?
- Comment, encore, la technologisation de l'eau potable (par exemple le dessalement de l'eau de mer ou le recyclage de l'eau usée pour produire de l'eau potable) a-t-elle contribué à la marchandisation de l'eau et à la privatisation des services publics hydriques ? Peut-on aussi attribuer à la technologisation avancée de l'embouteillement et/ou au marketing informatisé la marchandisation globale et la privatisation généralisée de l'eau minérale en bouteille ?

Présentation plus complète téléchargeable en bas de cet article

5ème session
Sous le bien commun : des savoirs techniques et relationnels. Les constructions du rapport au vivant

10 février 2018

Avec :
Thierry Linck (enseignant-chercheur en économie, Université du vivant -INRA), un représentant de la Confédération paysanne et du Réseau des semences paysannes.

Qu'y a-t-il sous les biens communs, en particulier sous ceux que nous construisons pour assurer notre alimentation ? La vie (la biodiversité) bien sûr, mais aussi et toujours des savoirs. Des savoirs techniques que nous mobilisons pour

aménager la nature et transformer ses produits. Des savoirs relationnels qui cadrent les modalités d'accès aux ressources et de partage des richesses. Ces savoirs forment un tout. Et ils circulent, en même temps que les gènes qui ont été sélectionnés dans les processus de construction des variétés cultivées et des races animales.

6ème session
Néocolonialisme et communs... savoirs autochtones, brevetage du vivant

24 Mars 2018

Dans le cadre de la Semaine anticoloniale avec **Patrick Farbiaz**. Les savoirs locaux et autochtones comprennent les connaissances, savoir-faire et philosophies développés par des sociétés ayant une longue histoire d'interaction avec leur environnement naturel. Pour les peuples ruraux et autochtones, le savoir traditionnel est à la base des décisions prises sur des aspects fondamentaux de leur vie quotidienne.

Intervenant-es :

- Patrick Farbiaz introduira la session sur le thème : colonialisme et néocolonialisme contre les communs.
- Françoise Degert évoquera la privatisation du vivant, des savoir-faire, des semences, des paysages et l'accaparement des terres par l'industrie, les Etats, l'ONU et surtout par certaines BINGOS (big ONG).
- Claire Chanut évoquera son engagement pour la conservation et la transmission des savoir faire, pour la reproduction et la conservation des semences vivantes et non modifiées face aux législations contraignantes en place.
- Leandro Varison décrira le cadre juridique international ainsi que l'action menée par des gouvernements et des ONG pour lutter contre la biopiraterie et pour faire respecter les droits des peuples autochtones par rapport au pillage de leurs ressources.

Cette session sera particulièrement dédiée à la question des savoirs traditionnels, des communautés et des peuples autochtones confrontés à la privatisation et à l'appropriation illégitime du vivant, avec notamment le phénomène de la biopiraterie transformant des biens communs en propriétés privées, en recourant à des bricolages génétiques similaires à ceux adoptés par les semenciers industriels. (A noter que la libre circulation des semences natives reproductibles sera aussi abordée dans nos débats en complément de la session du 10 février 2018).

Aimé Césaire écrit en 2000 dans la revue Les périphériques vous parlent : En dépit des indépendances et de la décolonisation, le néo-colonialisme existe toujours. Il s'agit maintenant de savoir quelles formes de lutte nous choisirons. En effet, des nouvelles formes de colonisation, qui organisent la sujétion des ressources et du vivant à la profitabilité économico-financière des Etats ou des multinationales, persistent ou se redéployent sur tous les continents. Ces dépossessions touchent plus particulièrement des communautés qui se voient spoliées de leurs terres, de leur autonomie alimentaire et semencière, par des mécanismes de rapt et de brevetage du vivant qui s'opèrent parfois au nom même de la défense de la biodiversité. Par là des savoir-faire autochtones et des échanges interpersonnels ancestraux sont gravement menacés. Le processus de leur disparition est en cours.

Quelles sont les parades, au regard du droit, au vol des savoirs et des ressources des communautés, par des multinationales adossées à des gouvernements délivrant les autorisations de brevetage ? En même temps, des résistances émergent partout dans le monde pour faire valoir le droit des communautés à disposer de ces biens communs transmis de génération en génération, et qu'il est important de soutenir. Comment, d'autre part, la recherche peut-elle tisser avec les peuples autochtones des partenariats équitables et respectueux ?

Quant à la France, nous dit Chantal Berthelot, elle a le devoir de se doter d'outils juridiques pour la protection de la biodiversité d'une part et pour la reconnaissance et la préservation des droits des communautés autochtones directement liées à cette biodiversité d'autre part. Depuis des siècles ces communautés conservent, développent et transmettent aux générations futures leurs territoires, leurs terroirs et leurs savoirs ancestraux, qui constituent leur identité, et plus encore, l'histoire de l'humanité. (Troisièmes rencontres internationales contre la biopiraterie - France Libertés)

Ressources complémentaires

- Présentation de l'initiative, dossier de presse : >>>>
- http://100ecs.fr
- http://lesperipheriques.org

Copyright © Site de l'Association Adéquations